



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



FINANCES PUBLIQUES



Vous êtes propriétaire ? Accédez à tous vos biens immobiliers et à vos démarches fiscales en toute simplicité grâce à votre nouveau service.

Consultez en ligne



« **Gérer mes biens immobiliers** » est accessible depuis votre espace sécurisé sur impots.gouv.fr. Vous pouvez consulter l'ensemble des biens bâtis dont vous êtes propriétaire ainsi que leur descriptif.

Déclarez en ligne



Cet automne, « **Gérer mes biens immobiliers** » s'enrichit et permet de faire directement vos déclarations foncières et de taxes d'urbanisme à la suite de travaux de construction ou d'agrandissement.



À compter de janvier 2023, ce nouveau service permettra également aux propriétaires de déclarer le(s) occupant(s) de leurs locaux d'habitation ainsi que le loyer appliqué. Grâce à « **Gérer mes biens immobiliers** », vous effectuez vos démarches, directement depuis votre espace sécurisé.



Besoin d'un renseignement ou d'être accompagné pour effectuer vos démarches ?
Nos agents sont à votre disposition dans votre centre des finances publiques ou dans le France Services proche de chez vous.

La dématérialisation est une mesure de simplification offerte à tous. Pour les usagers qui ne pourraient pas y accéder ou qui ont des difficultés avec internet, nous proposons des solutions pour effectuer vos démarches, que ce soit par téléphone ou en accueil physique.

France
services

0 809 401 401

Service gratuit
+ prix appel

impots.gouv.fr